

Communiqué de presse

Les enseignants du lycée professionnel René Cassin, 185 avenue de Versailles, 75016 Paris, expulsés de leur lycée.

Les enseignants du lycée professionnel René Cassin avec leurs syndicats (SNETAA FO, CGT Educ'action, SGEN CFDT) ont appris avec stupéfaction le jeudi 4 juillet à 21 h 30 qu'ils sont expulsés de leur lycée de l'avenue de Versailles (Paris 16) du jour au lendemain sous prétexte de reloger d'urgence les élèves et les enseignants des écoles primaire et maternelle Murat (Paris 16).

Quel mépris pour les élèves et les personnels du lycée professionnel René Cassin ! Les élèves du lycée professionnel René Cassin ont-ils moins de valeur que ceux des écoles Murat ?

Alors que la gestion de ce lycée municipal doit être transférée à la compétence de la région en septembre 2020, Madame Hidalgo, la maire de Paris et son adjoint à l'éducation, Patrick Bloche, s'empressent de s'emparer des locaux de notre établissement du seizième arrondissement.

Les personnels du lycée René Cassin n'acceptent pas d'être délogés sans absolument aucune information préalable. Appuyés par leurs syndicats (SNETAA FO, CGT Educ'action, SGEN CFDT), ils ne partiront pas de leurs locaux de l'avenue de Versailles, quelles que soient les solutions qu'on leur proposera, et ils n'accepteront pas les travaux engagés cet été pour transformer leur lycée en école primaire et en maternelle.

D'autres solutions existent pour loger les élèves des écoles primaire et maternelle Murat. Elles doivent être étudiées soigneusement et sans précipitation par la municipalité de Paris sans qu'il y ait besoin d'expulser les lycéens et les enseignants du lycée professionnel René Cassin.